



LES VOYAGES

La Libre



Danemark, Royaume du Hygge



La Libre Planète

Du 16 au 23 Août 2024




Preference

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs 79/4 - 1040 Bruxelles
Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22
info@preference.be | www.preference.be

PROGRAMME :

BRUXELLES → COPENHAGUE

VENDREDI 16 AOÛT

En matinée, envol **direct** vers Copenhague avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines.

Arrivée à **Copenhague en fin de matinée**. Accueil par votre guide local et transfert vers le centre-ville.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite guidée de la ville (alternance autocar/visites pédestres).

Bâtie sur 2 îles, Copenhague est une ville où l'histoire rencontre la modernité. La cité est sillonnée de charmants canaux et de rues pavées qui révèlent un mélange harmonieux d'architecture contemporaine et de bâtiments historiques préservés.

Nyhavn, l'ancien port aux vieux gréements, offre une vue pittoresque sur les maisons colorées du 17^e siècle. Le nom même de Copenhague, issu de Købmandshavn, le « port des commerçants », rappelle son passé maritime florissant dû à sa situation stratégique sur le détroit d'Øresund, à l'orée de la mer Baltique.

Passage par le Glyptothèque Ny Carlsberg, le château de Christiansborg, le port, le château d'Amalienborg ou encore par l'émblématique Petite Sirène, inspirée des contes de fées de Christian Andersen (visites extérieures).

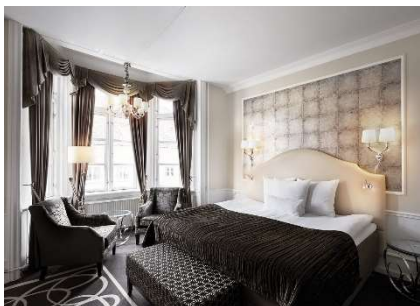


Continuation des visites avec le **château de Rosenborg**.

Situé dans les jardins du roi à Copenhague, le château de Rosenborg abrite certains des plus grands trésors du Danemark, notamment les bijoux de la Couronne. Le château a été construit par l'un des plus célèbres rois scandinaves, Christian IV, au début du 17^e siècle. L'extérieur et certaines parties de l'intérieur sont identiques à ce qu'ils étaient il y a 400 ans.

À l'intérieur, vous ferez un voyage dans le temps dans les chambres privées du roi, les salles de bains et les glorieuses salles de représentation. Chaque espace est plus intrigant que le précédent, décoré de portraits royaux réalisés par des artistes célèbres, de tapis muraux étonnants, d'argenterie brillante, de figures de cire d'anciens habitants et de meubles construits de manière exquise.

Installation, dîner et nuitée à l'hôtel Phoenix Hotel Copenhagen 4* (2 nuits).



COPENHAGUE

SAMEDI 17 AOÛT

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Transfert vers le château de **Kronborg (UNESCO) et visite guidée.**

Le voici : le véritable château dans lequel Shakespeare a situé Hamlet ! Ce nom est devenu le nom anglais d'Helsingør, la ville où se trouve le château de Kronborg.

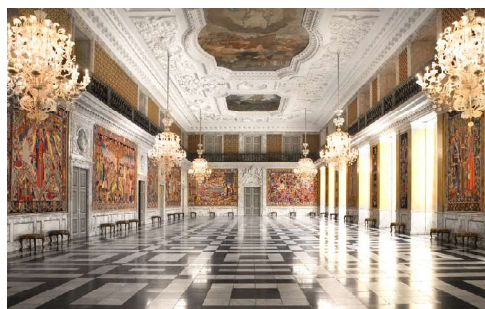
Le château de Kronborg existe depuis 1420. Il a été incendié et reconstruit depuis, mais il a toujours conservé sa position vitale à la tête du détroit de l'Øresund. Les navires entrant dans la mer Baltique payaient des péages au château de Kronborg et Helsingør était autrefois l'une des villes les plus importantes d'Europe. En 2000, le château de Kronborg a été inscrit au **patrimoine mondial de l'UNESCO.**



Déjeuner dans un restaurant local.

Continuation des visites avec le **Palais de Christiansborg.**

Le troisième et actuel Christiansborg a été construit dans les années 1900 par l'architecte Thorvald Jørgensen dans un style dit néo-baroque. Il abrite le gouvernement danois, le Folketinget, mais également le bureau du Premier ministre et la Cour suprême. De grandes parties du palais sont aussi à la disposition de la famille royale et de nombreuses fonctions officielles de la reine s'y déroulent.



Dîner et nuitée à l'hôtel.

Après le petit déjeuner, transfert vers la ville **d’Odense** en passant par La liaison du Grand Belt, en danois **Storebæltsforbindelsen**. Il s’agit d’un ensemble d’ouvrages d’art de 18 kilomètres traversant le détroit du Grand Belt et reliant par voie routière et ferroviaire les deux plus grandes îles du Danemark que sont Seeland (où se trouve la capitale, Copenhague) et la Fionie.



Arrêt en cours de route pour la visite du **château d’Egeskov**.

Le château d’Egeskov est l’une des grandes attractions de la Fionie, en raison de la beauté de son domaine, de son architecture originale et bien entretenue et de sa position stratégique au centre du pays.



Érigé en 1554 par le noble Frands Brockenhuus, le château d’Egeskov a traversé les siècles, résistant à l’usure du temps et aux bouleversements de l’histoire. Il a été construit au 16^e siècle sur des pilotis en chênes (d’où son nom Egeskov qui signifie Forêt de chênes) au milieu d’un lac et est encore habité aujourd’hui.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite du musée **d’Hans Christian Andersen, romancier, dramaturge, conteur et poète danois, célèbre pour ses nouvelles et ses contes de fées.**

La nouvelle maison H.C. Andersen, située dans le quartier historique, à proximité de Møntergården et de la salle de concert de l’Odéon, permet de découvrir de nouvelles facettes de l’œuvre de H.C. Andersen. Ici, l’accent n’est pas mis sur la personne d’Andersen et son histoire, mais plutôt sur les contes de fées qu’il a écrits.



Longtemps critiqués par ses semblables, les contes d’Andersen jouissent aujourd’hui d’une véritable notoriété et d’un grand succès à travers le monde entier, tout particulièrement auprès des plus jeunes. On peut y retrouver des contes comme Les habits neufs de l’Empereur (1835), La Petite Sirène (1837), Le stoïque soldat de plomb (1838), Le Vilain Petit Canard (1842), La Princesse au Petit Pois (1835) et La Petite Fille aux Allumettes (1845) qui conte l’histoire de sa grand-mère misérable.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite guidée de la ville.

Troisième ville du Danemark, Odense baigne dans une atmosphère provinciale, étudiante et touristique, en grande partie grâce à Hans Christian Andersen. Il n'y resta pas, mais son aura flotte encore dans tout le centre historique, particulièrement autour de sa maison natale et du musée qui lui est consacré. Plein d'autres demeures séculaires à colombages peignent une image d'Épinal danoise. Un peu plus loin, les clochers de la cathédrale Saint-Knud rappellent l'importance passée de ce sanctuaire, centre de pèlerinage, voué au roi assassiné en 1086.



Installation, dîner et nuitée à l'hôtel Comwell H.C. Andersen Odense 4*.



Après le petit déjeuner, transfert vers **Aalborg (environ 3h de route)**.

Déjeuner libre.

Visite guidée de la ville.

Ancienne ville où les navires vikings naviguaient sur le Limfjord, Aalborg est devenue un lieu culturel doté d'un front de mer spectaculaire et des bâtiments architecturaux iconiques. Le New York Times a placé Aalborg parmi les 10 meilleurs endroits à visiter en 2019.

Promenade culturelle sur les traces de certaines des personnes les plus célèbres d'Aalborg, des personnes qui ont laissé leur empreinte sur la ville, tels que Harald Jensen et le brigadier Halling.



Dîner dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel Pier 5, 4*.



Après le petit déjeuner, départ vers la pointe du Danemark, **Skagen**.

Situé à l'extrême nord du Danemark, Skagen est un charmant petit port de pêche réputé pour ses maisons jaunes, son phare perché à plus de 40 mètres de hauteur et son musée d'art impressionnant par rapport à la taille de la ville. Ce n'est pas un hasard si on la surnomme la ville des peintres : Skagen abrite en effet la maison de Michael et Anna Ancher, deux peintres célèbres du 19^e siècle qui contribuèrent largement au développement artistique de la ville.



Visite de **son église ensablée**, dont seul le clocher est encore debout et émerge des dunes.



Continuation avec la découverte de Grenen en Sandormen. Il s'agit d'une des plus grandes attractions naturelles du Danemark. Il vous donne l'occasion d'avoir un pied dans le Skagerrak et l'autre dans le Kattegat (passages maritimes entre le Sud de la Norvège, le Nord du Jutland danois et le Bohuslän suédois). **Visiter la pointe de Grenen en Sandormen est une excursion passionnante et inspirante qui permet d'obtenir des informations sur l'évolution du littoral et la diversité de la nature.**

Déjeuner dans un restaurant local en cours de visite.

Visite du musée de Skagen.

La ville de Skagen occupe une place importante dans le renouveau de la peinture, lorsque de nouveaux artistes de la fin du 19^e siècle vinrent résider au Danemark. Ils venaient y chercher une lumière particulière et de nouveaux motifs : le travail des pêcheurs, la nature, la vie sociale des artistes...

Le musée, fondé en 1908 et aménagé par l'architecte Ulrik Plesner, consiste en plusieurs maisons anciennes montrant comme les pêcheurs et les autres habitants locaux vivaient dans l'ancien temps. Il couvre le développement de la ville du 19^e siècle jusqu'à l'époque actuelle. Il présente une grande collection d'œuvres des peintres de Skagen qui séjournèrent et travaillèrent dans cette ville à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle

Route vers Aarhus, dîner et nuitée à l'hôtel Royal Hotel 4* (2 nuits).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Visite de **Den Gamle By**.

Ce musée à ciel ouvert, où l'on découvre le Danemark d'autrefois, a été inauguré en 1914 avec plus de 75 maisons issues de tout le pays qui ont été déplacées de leur milieu d'origine et installées sur la bordure de ce parc d'Aarhus.



Outre les maisons historiques et les appartements de la section 1974, on y trouve plus de 34 ateliers et magasins, ainsi qu'une pharmacie, une école, un bureau de poste, un central téléphonique, un bar à jazz et bien d'autres choses encore. En outre, le musée possède son propre théâtre, l'Elsinore Theatre, qui est utilisé pour l'opéra, les concerts de chambre, les festivals, etc. Chaque intérieur a été reconstitué avec des éléments authentiques, correspondant au style et à l'époque de la maison.

Ensuite, continuation avec une visite culinaire à pied afin de découvrir les points forts de la ville.

Dégustation de plats étonnants en visitant des joyaux uniques qui font tous partie de la scène gastronomique actuelle d'Aarhus. Un hôte gastronomique local vous conduira à travers la ville en faisant quatre à cinq arrêts, chacun d'entre eux vous donnant la chance de goûter à des plats exquis et délicieux.

En après-midi, **visite du musée d'art moderne, ARoS kunstmuseum.**

Avec un total de 20 700 mètres carrés répartis sur dix étages, l'ARoS est l'un des plus grands musées d'art d'Europe du Nord. Le dernier étage est consacré à l'Age d'or et au modernisme danois, tandis que les étages inférieurs offrent des collections internationales d'art moderne et contemporain. On y découvre entre autres les œuvres d'Andy Warhol, du danois Per Kirkeby, et la sculpture monumentale de Ron Mueck, The Boy, un jeune homme accroupi, qui a été conçu en fibre de verre et veille sur le musée du haut de ses 5 mètres. **ARoS accueille environ un million de visiteurs, ce qui en fait le musée d'art le plus fréquenté de Scandinavie.**



Temps libre pour profiter du centre-ville.

Dîner et nuitée à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert vers Roskilde en prenant le ferry jusque Sjaellands Odde.

Visite du musée des **bateaux vikings de Roskilde**.

Le musée de Roskilde est connu pour la synergie unique entre l'exposition des bateaux Vikings originaux et l'environnement interactif du musée, où on peut voir la reconstruction de bateaux et d'autres artisanats maritimes.

Il se trouve au bord du fjord, dans un bâtiment de béton et de verre, écrin de lumière des vedettes des lieux : cinq grandes embarcations millénaires. C'est à la fin des années 1950 que l'on découvrit au fond du fjord ces bateaux, volontairement coulés vers l'an 1000 pour faire barrage à une invasion présumée.



Déjeuner libre.

Visite de la cathédrale (UNESCO).



Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, cette basilique est la plus connue et la plus prestigieuse du Royaume et pour cause, depuis le 15^e siècle, elle est devenue la nécropole royale où tous les souverains danois et leurs épouses se retrouvent ici après leur mort.

Élevée aux 12^e et 13^e siècles, c'est la première cathédrale gothique scandinave construite en brique. Elle fut à l'origine de la diffusion de ce style dans toute l'Europe du Nord.

Transfert vers Copenhague et installation à l'hôtel Phoenix Hotel Copenhagen 4*.

Dîner d'adieu dans un restaurant local.

Nuitée à l'hôtel.

Petit déjeuner et départ pour une **excursion en bateau** : découverte des canaux historiques, du vieux centre-ville, du château d'Amalienborg, de l'opéra et des charmants canaux de Christianshavn et Frederiksholm.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite des **jardins de Tivoli**.

C'est à l'extérieur des remparts que le roi Christian VIII fit aménager ce parc d'attractions en 1843 sur le modèle du Vauxhall de Londres. Il s'agissait alors, selon le souverain, de distraire les gens de façon à ce qu'ils ne pensent pas à autre chose, c'est-à-dire bien entendu au désir grandissant de voir établir un régime constitutionnel.



Le nom a été emprunté aux jardins Tivoli de Paris et possède une des plus vieilles montagnes russes du monde, régulée manuellement par un opérateur dans chaque wagon.

Temps libre afin de profiter des derniers instants dans la capitale avant le retour vers Bruxelles.

Transfert vers l'aéroport et dîner libre.

Envol direct vers Bruxelles avec la compagnie aérienne SN Brussels Airlines.

Arrivée en fin de soirée à Bruxelles.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

CARTOGRAPHIE



Le prix :

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS

PRIX REDUIT pour toute inscription jusqu'au 30 avril (- 250 €/personne) :

Le prix par personne en chambre double : 3.995 €

Le supplément single est de : 675 €

PRIX NORMAL – inscription après le 30/04/2024 :

Le prix par personne en chambre double : 4.245 €

Le supplément single est de : 675 €

CE PRIX COMPREND :

- Les vols internationaux à bord de la compagnie aérienne SN Brussels Airlines.
- Les taxes d'aéroport (sous réserve de modification de la compagnie aérienne, à ce jour : ± 67 €).
- Les services de guides locaux parlant français.
- Les transferts et transports en autocar privé climatisé
- Le logement en chambre double et petit déjeuner aux hôtels mentionnés (ou similaires).
- Les repas mentionnés au programme.
- Les visites et excursions prévues au programme.
- Les droits d'entrée dans les sites visités.
- L'accompagnement expérimenté de Bruxelles à Bruxelles.
- Les attentions des Voyages de la libre.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les droits de photos et de vidéo sur les sites
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles
- Les déjeuners des jours 4 et 7.
- Les assurances
- Les frais des éventuels tests PCR exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires.

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UNE CARTE D'IDENTITE VALIDE PENDANT LA DUREE DU SEJOUR. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

LES PHOTOS SONT PRESENTEES A TITRE ILLUSTRATIF ET SONT NON CONTRACTUELLES.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT : DANEMARK, DU 16 AU 23 AOUT 2024

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79/4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H (SUR RENDEZ-VOUS)

JE, SOUSSIGNE/E,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CARTE D'IDENTITE : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CARTE D'IDENTITE : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 30/04 : 3.995 €**

APRES LE 30/04, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **4.245 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **675 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 16 JUILLET 2024.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
 SWIFT/BIC : KREDBEBB
 REFERENCE : DANEMARK VLL, D.3767

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT: INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.gfg.be

Lic Cat A 1652
01/07/2018